



02 54 03 49 00




mairie@reuilly.fr

www.reuilly.fr

# LES ÉLUS VOUS INFORMENT

MAI 2022

N° 222

Retrouvez-nous sur nos réseaux :   

## MOT DU MAIRE

*Chères Reuilloises, chers Reuillois,*

J'ai le plaisir de vous communiquer, ci-annexés, **les graphes représentatifs de l'exécution budgétaire 2021 du budget principal de notre collectivité et ceux du budget principal prévisionnel 2022.**

Au-delà de cette information traditionnelle, je souhaite vous présenter les **actions importantes à mener sur le court et moyen terme**, autant sur les compétences communales que sur les compétences communautaires, l'ensemble concourant à la qualité de notre vie sur notre territoire, financé sur la base de l'importance de notre population (fiscalité et dotations d'Etat).

- La poursuite des démarches entreprises pour une offre de soins de proximité à Reuilly,
- La réparation de nos ponts prévue pour octobre/novembre prochains,
- La poursuite de la rénovation énergétique de la Halle des sports Jean-Pierre BERLOT,
- La poursuite de l'étude de maîtrise d'ouvrage pour un aménagement de l'espace Vannier. Une étude de conception suivra avec consultation des entreprises pour une réalisation d'ici la fin du mandat,
- Déploiement d'une application mobile de communication en temps réel en direction des Reuilloises et des Reuillois, au-delà, vers tous les utilisateurs de cette application. Les acteurs économiques et sociaux de la ville pourront bénéficier de ce canal de communication,
- Lancement en 2023 d'une étude de réhabilitation de la traversée de la Ferté : « rabotage » et réfection de la RD 918 (Département) avec aménagements visant à ralentir la vitesse dans la traversée ; réfection des bas-côtés (incluant le traitement des ruissellements pluviaux) comportant des aménagements paysagers et une voie douce piétons/cyclistes,
- Lancement d'actions visant à enrayer la baisse constante de notre population dès cette année,
- Cession des terrains nécessaires à la construction de la résidence Seniors Ages&Vie, fin 2022/début 2023,
- Prise en compte du Schéma Directeur d'Assainissement Collectif et détermination d'un programme d'actions pluriannuel,

- Dans le cadre de notre Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP), prise en compte du Schéma Directeur de gestion des infrastructures de distribution de l'eau potable et détermination d'un programme d'actions pluriannuel,
- Etude d'un nouvel aménagement sur site, du Centre de Loisirs.

Telle est l'ambition de notre programme, sous-tendue par la nécessaire capacité à financer ces actions aux niveaux Communal et Communautaire, malgré une dette encore élevée et l'annonce d'une réduction significative des ressources des collectivités territoriales, à terme.

Je vous tiendrai informés du contenu de chaque action et de son état d'avancement, mois par mois, et vous assure de ma détermination, avec mon équipe, à faire de Reuilly, la ville où il fait bon vivre.

*Bien à vous, Yves Guesnard*

**LUCIE VANNIER :**  
**5<sup>ÈME</sup> ADJOINTE**



Lors du Conseil Municipal du 28 mars dernier, **Lucie VANNIER a été élue 5<sup>ème</sup> adjointe au conseil municipal.** Elle est déléguée aux affaires scolaires et aux animations.

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le prochain scrutin concernera les **élections législatives**. Elles auront lieu **les dimanches 12 et 19 juin 2022**. Les députés sont élus pour 5 ans.

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Faites vite ! Pour **les élections législatives**, vous avez **jusqu'au 6 mai** pour vous inscrire sur les listes électorales en ligne et pour faire la démarche en mairie.

### PROCURATIONS

Vous ne serez pas présent lors du scrutin ? **Anticipez votre procuration dès maintenant** pour être certain qu'elle soit acheminée dans les temps en mairie. **Il vous est possible de réaliser la procédure directement sur [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr)** ou à l'aide du Cerfa n°14952\*03. Il vous suffira ensuite de vous rendre à la gendarmerie, dans un commissariat ou au tribunal judiciaire de votre lieu de domicile ou de travail pour vous authentifier.

## RENTRÉE SCOLAIRE

### RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

À la suite d'un sondage réalisé en mars auprès des parents d'élèves, ceux-ci ont majoritairement souhaité **le retour de la semaine à 4 jours**. Par la suite, la collectivité a envoyé une demande de dérogation au rythme scolaire auprès de l'Inspection Académique, la loi fixant toujours ce rythme à 4,5 jours. Nous vous informons que nous avons reçu une réponse favorable à cette demande et que, par conséquent, **le rythme scolaire change à la rentrée prochaine en passant à la semaine de 4 jours d'enseignement**.

### INSCRIPTION À L'ÉCOLE

C'est le moment de l'inscription scolaire. **Elle concerne les enfants accédant au CP, les enfants entrant en maternelle (enfants nés en 2019) et les enfants de nouveaux arrivants sur la commune**. Nous en profitons également pour demander aux autres familles de nous signaler toute information qui aurait évolué au cours de l'année passée.

**Le dossier d'inscription est disponible sur notre site internet <https://www.reuilly.fr> en suivant le lien sur la première page. Il vous appartient de le retourner complété avec l'ensemble des pièces demandées par mail à l'adresse : [mairie@reuilly.fr](mailto:mairie@reuilly.fr).**

Pour les personnes ne disposant pas de moyens informatiques, il est possible de retirer le dossier en mairie et de le rapporter une fois complété. Voici la liste des pièces à fournir :

- Le livret de famille ou une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant,
- Le carnet de santé de l'enfant (ou équivalent) comportant l'ensemble des vaccins obligatoires pour l'enfant (selon son année de naissance) ou un certificat médical de contre-indication le cas échéant.
- Les pièces d'identité des représentants légaux (Carte Nationale d'Identité, permis de conduire ou Passeport)
- Un justificatif de domicile (facture d'eau ou d'électricité, avis d'imposition, quittance de loyer, attestation d'assurance du logement, etc...)

### AIDE ALIMENTAIRE

Prochaines dates de distribution :

- **mercredi 4 mai**
- **mercredi 18 mai**
- **mercredi 1er juin**

Avec l'installation de la distribution de l'aide alimentaire au 25 rue Voltaire depuis plusieurs mois, **il convenait de donner un nom à cet espace et nous avons souhaité mettre à l'honneur Paule COUTY qui a œuvré auprès de l'association *Les Amis de Reuilly*. Elle était beaucoup investie dans la commune principalement auprès des défavorisés, et d'une façon générale, elle était proche des gens.**

- Si l'enfant était scolarisé dans une autre école l'année en cours ou précédente, le certificat de radiation de l'école précédente indiquant la date d'effet de cette radiation.
- Si l'enfant est domicilié dans une autre commune, la demande de dérogation présente dans le dossier à remplir par le maire de la commune de résidence.

**Le dossier et ces pièces sont à retourner en mairie avant le 18 mai.**

Il est possible, **pour les parents d'enfants entrant en maternelle, de rencontrer le directeur de l'école**. Appelez le 02 54 49 21 11 pour prendre rendez-vous.

### PERMANENCE DES ÉLUS

La prochaine **permanence des élus se déroulera le samedi 7 mai de 10h à 12h**.

Cette permanence vous permet de **rencontrer un ou plusieurs élus en mairie** et de discuter de sujets qui vous concernent et/ou qui concernent la ville.

## POUR LES SENIORS

### BALADE DES AÎNÉS

La sortie du mois vous emmènera, **le mercredi 18 mai**, (re)découvrir la **cathédrale Saint-Etienne et les jardins de l'Archevêché à Bourges**.

### GOÛTER DES AÎNÉS

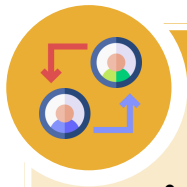
Nous sommes très heureux de pouvoir proposer cette année le goûter des aînés qui n'avait pas eu lieu depuis 2 ans. La date est fixée **au samedi 14 mai à partir de 15h30, à la salle des fêtes**.

Si vous n'avez pas encore rapporté votre coupon réponse, nous vous invitons à le faire très rapidement.



Jardins de l'Archevêché





## RECRUTEMENT

La mairie recrute un adjoint d'animation à compter du 25 aout 2022 dont les missions sont les suivantes :

- Encadrer les enfants et mettre en place des animations au centre de loisirs, en accueil périscolaire et lors des séjours extérieurs,
- Encadrer les adolescents de 12 à 17 ans,
- Assurer des missions auprès des séniors.

Un candidat avec le BAFA et/ou le BAFD est recherché avec le PSC1 et des aptitudes aux activités physiques. Le BPJEPS serait un plus. Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à Monsieur le Maire.

## REUILLY SE TRANSFORME



### ▼ HALLE DES SPORTS JEAN-PIERRE BERLOT

L'ancien habillage du côté boulodrome et de l'espace multisport a entièrement été déposé et un nouveau bardage a été posé. Il sera ensuite isolé et doublé.

En même temps, des ouvertures pour permettre la communication de ces deux espaces ont été réalisées. La dalle en béton de l'espace multisport est coulée le 3 mai.



Dépose de l'ancien bardage



Mis en place du nouveau bardage



Ouverture entre les espaces



Peinture des plafonds



Isolation des combles

### ◀ LOGEMENT COMMUNAL

Les travaux de réhabilitation d'un logement communal au dessus du centre de loisirs se terminent. L'isolation des combles, les peintures, les sols, la cuisine et la salle de bain ont été refaits et modernisés.

### REMISE EN CONFORMITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Chaque année, un rapport nous est rendu sur la conformité des installations électriques des bâtiments communaux. Les normes évoluant, une remise à niveau est à faire régulièrement et, cette année, ce sont l'église et le camping qui sont concernés par ces travaux (éclairage, BAES, etc ...).



## URBANISME : CLÔTURES, RAVALEMENTS DE FAÇADES ET PERMIS DE DÉMOLIR

Avec la délibération du Conseil de Communauté du Pays d'Issoudun du 30 janvier 2020, voici les pièces nécessaires à déposer selon les travaux entrepris :

- **Pose de clôture** : une **déclaration préalable de travaux** dans toutes les zones urbanisées sauf zone artisanale et en zone « AU » clôture → **Cerfa 13703\*08**
- **Ravalement de façade** : une **déclaration préalable de travaux** en zone « UV » et « UVi » (La Ferté) et dans les Périmètres Protégés des Monuments Historiques (dans le centre-bourg, l'Ormeteau et La Ferté) → **Cerfa 13703\*08**
- **Démolition sans reconstruction** : un **permis de démolir** en zone « UV » et « UVi » (La Ferté) et dans les Périmètres Protégés des Monuments Historiques (dans le centre-bourg, l'Ormeteau et La Ferté) → **Cerfa 13405\*07**

Pour tout renseignement, merci de contacter le service urbanisme de la mairie ou de vous rendre sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Depuis le 15 mars, avec les travaux de rénovation de la Halle des sports Jean-Pierre BERLOT, des modifications dans le calendrier des manifestations (date, lieu, etc ...) pourraient avoir lieu.

- ◆ **30 AVR. → 1<sup>ER</sup> JUIN** : Exposition des peintures de Marie-Joëlle CÉDAT à la Maison de Reuilly (voir ci-contre),
- ◆ **6 MAI** : Championnat départemental du Club de Tennis de Table Reuillois à la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- ◆ **8 MAI** : Cérémonie du 8 mai organisée par la Municipalité et l'UNC-AFN au Monument aux Morts,
- ◆ **8 MAI** : Championnat régional du Club de Tennis de Table Reuillois à la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- ◆ **14 MAI** : Réception pour les nouveaux arrivants organisée par la Municipalité à la Maison de Reuilly,
- ◆ **14 MAI** : Goûter des aînés organisé par la Municipalité et le CCAS, avec Reuilly'zic, à la Salle des fêtes (voir page 2),
- ◆ **15 MAI** : Spectacle de fin d'année de l'École de musique à la Salle des fêtes,
- ◆ **21 MAI** : Broc'Bécane organisé par Imagin'Reuilly sur la place George Sand (voir ci-dessous),
- ◆ **21 MAI** : Arrivée de l'association « l'Un Possible » et soirée champêtre organisée par l'Union Sportive de Reuilly au stade d'honneur,
- ◆ **22 MAI** : Championnat régional simple de l'Amicale Boule Reuilloise au stade stabilisé,
- ◆ **26 MAI** : Foire aux plantes organisée par la Gymnastique volontaire sur la place de la République,
- ◆ **29 MAI** : Championnat régional double mixte de l'Amicale Boule Reuilloise à la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- ◆ **4 JUIN → 6 JUIN** : Exposition des peintures de Nicole KASTELLER à la Maison de Reuilly,



- 1ère édition :

## « Broc - Bécane »

Vente pièces détachées 2 roues

**Samedi 21 mai 2022** à partir de 6 h

Reuilly (36)

Place George Sand (derrière la salle des fêtes)  
Possibilité d'installation la veille



- Emplacements gratuits (dans au profit du Téléthon)
- Buvette, restauration
- Piste karting à pédales pour enfants



Organisé par Imagin'Reuilly  
Renseignements au 06.35.97.60.37  
Au profit de AFMTELETHON  
INNOVER POUR GUERIR

## CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES MAISONS FLEURIES



De nouveau cette année, la commune de Reuilly propose à ses habitants de participer au **concours des maisons et fermes fleuries** qu'organise le **Département de l'Indre**. Pour participer, merci de télécharger les fiches de candidature et de droit à l'image sur le site internet de la Mairie ou de les retirer à la mairie, joindre un RIB en vue de l'attribution d'un éventuel prix et envoyer le dossier complet à [mairie@reuilly.fr](mailto:mairie@reuilly.fr) ou le déposer à la Mairie **avant le 25 mai 2022**.

## LA PAROLE À L'OPPOSITION

Cher tous,

Il y a quelques mois, nous avons proposé à la majorité un de nos projets de campagne qui était l'installation d'un panneau lumineux d'information afin d'améliorer la communication dans notre commune.

Cette proposition n'a pas été retenue mais l'idée a semble-t-il suscité l'intérêt de la municipalité puisqu'au dernier conseil municipal, il nous a été proposé de voter l'adhésion à "Simple Maps", application numérique avec géolocalisation permettant d'informer en temps réel les habitants, touristes .. sur la vie de la commune, des commerces, des associations ...

Nous avons proposé à la majorité le report du vote de cette adhésion trouvant que la prise de décision était précipitée, ce qui a été accepté à 13 voix sur 18. En effet, aucun comparatif avec d'autres solutions existantes n'avait été fait alors que certaines d'entre elles sont plus accessibles.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur ce sujet. Prenez soin de vous,

Contact : [avanconsensemblepourreuilly@gmail.com](mailto:avanconsensemblepourreuilly@gmail.com), [f](https://www.facebook.com/avanconsensemblepourreuilly) ou 07.81.09.70.86

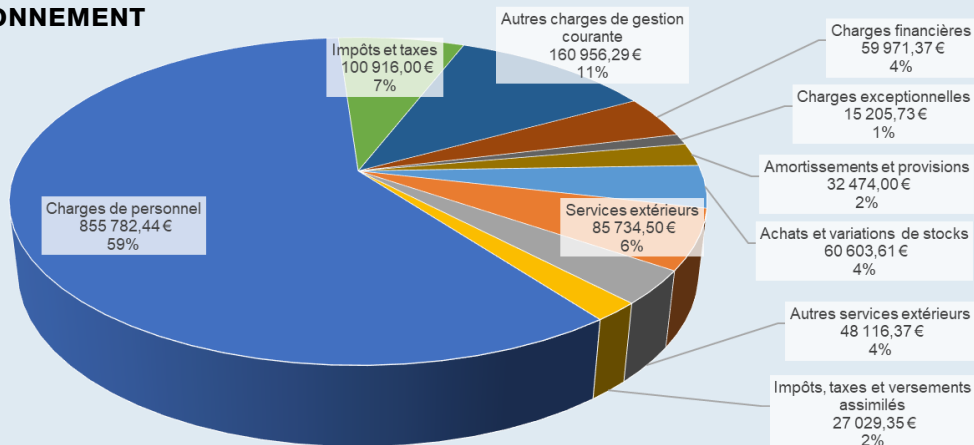
Marine Cousset, José Carvalho, David Grolleau, Sandrine Pain

## BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

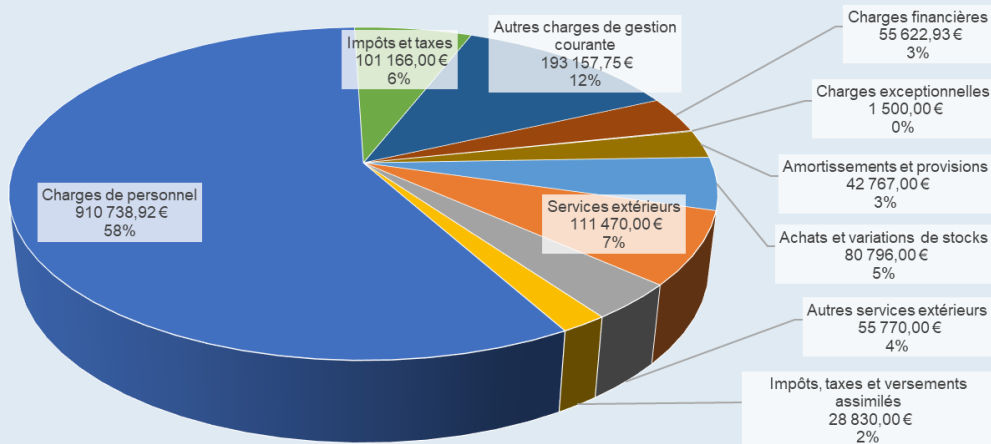
Chaque année, la municipalité a à cœur de vous présenter la répartition des dépenses et de recettes de la commune de façon simplifiée, parlante et graphique. Cette année a été ajouté la prévision pour l'année 2022.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

RÉALISATION 2021 :

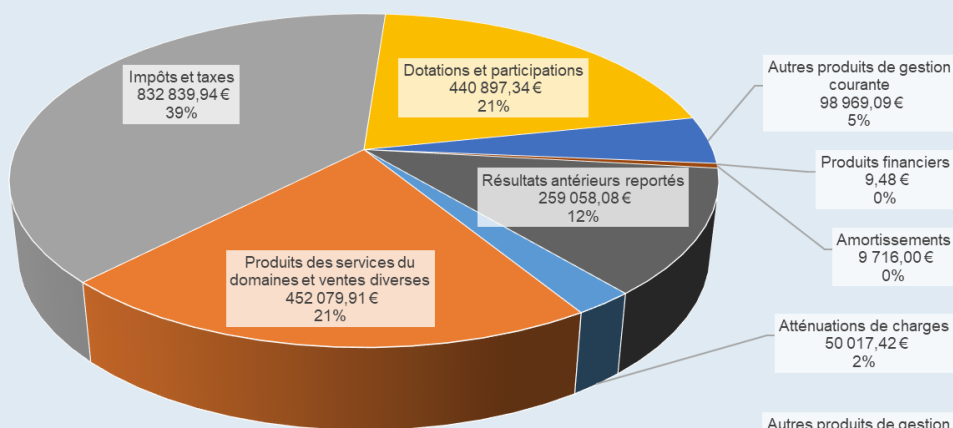


PRÉVISION 2022 :

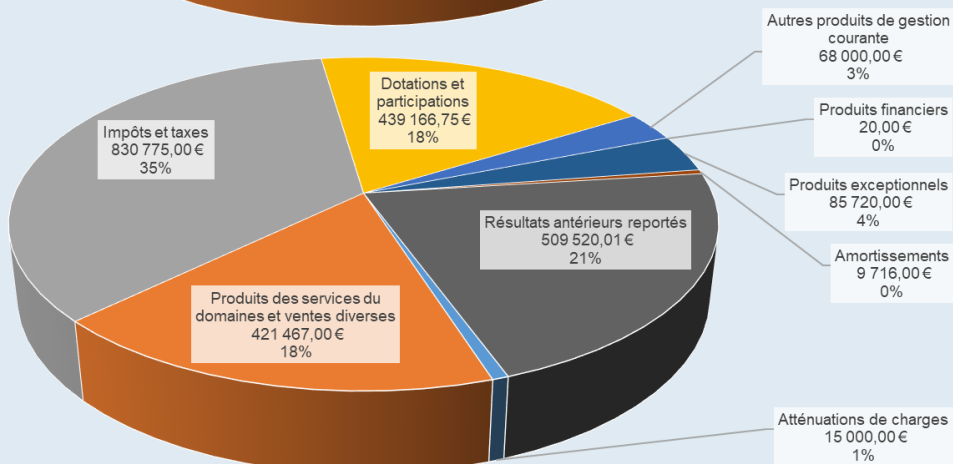


### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RÉALISATION 2021 :



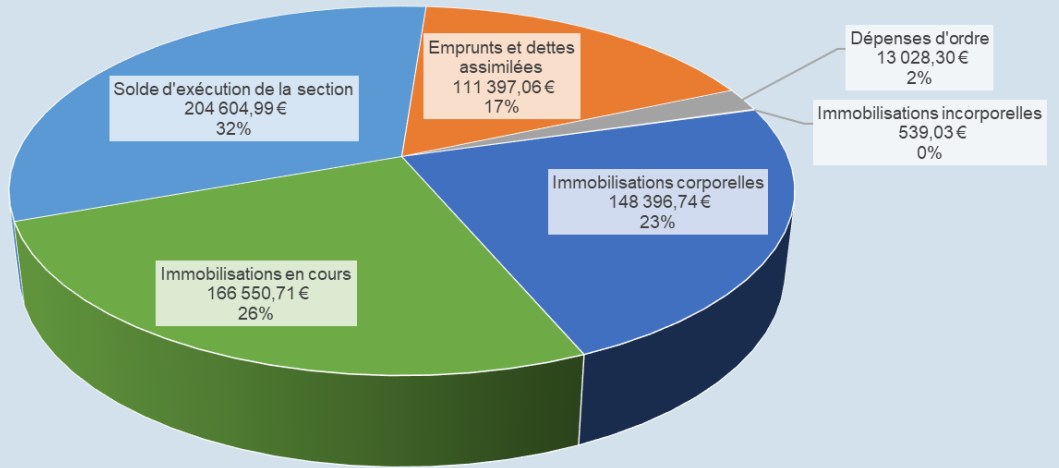
PRÉVISION 2022 :



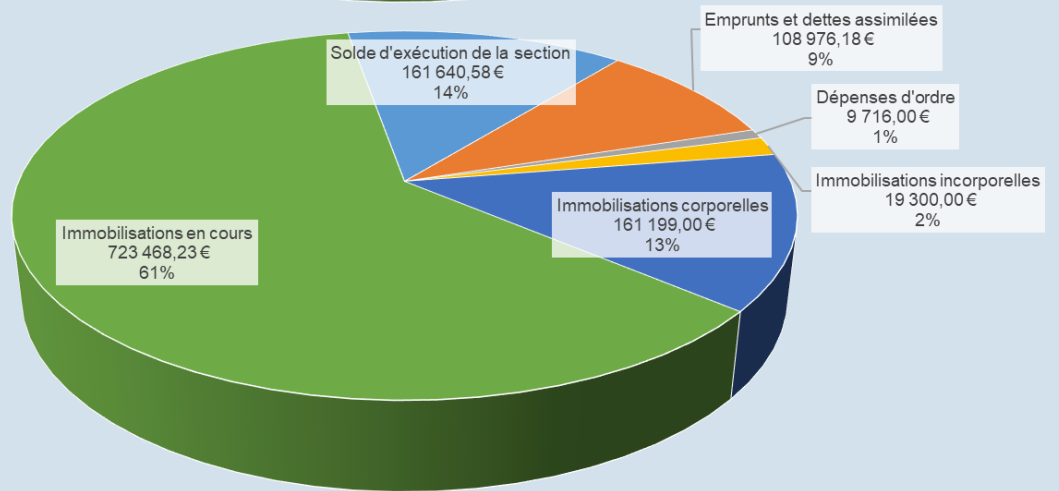
# BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

RÉALISATION 2021:

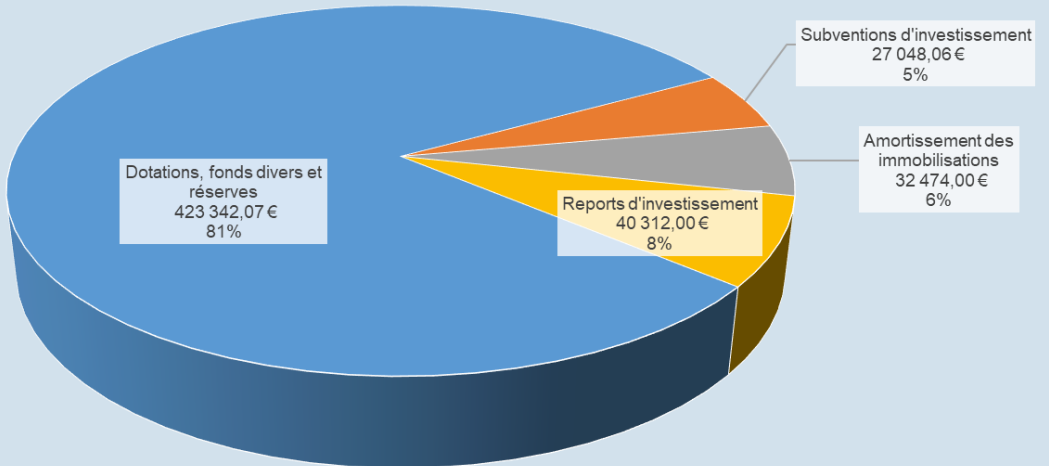


PRÉVISION 2022 :



## RECETTES D'INVESTISSEMENT

RÉALISATION 2021:



PRÉVISION 2022 :

